

La stratégie énergétique de la commune de Molenbeek-Saint-Jean repose sur plusieurs axes :

- **Nouvelle construction et rénovation de bâtiments :**

Étant donné que l'utilisation rationnelle de l'énergie est d'abord une action en amont, dès la phase de conception des bâtiments, la commune de Molenbeek-Saint-Jean applique, depuis plusieurs années déjà, le standard « bâtiment passif » pour toute nouvelle construction et le standard « basse énergie » pour toute rénovation complète de ses immeubles existants. C'est dans ce sens que de nombreux projets ont été réalisés et d'autres en cours d'exécutions.

- **Production et autoconsommation d'énergie verte :**

En plus de la performance énergétique de ses nouveaux projets, la commune s'est orientée vers d'autres solutions durables de production d'énergie verte en équipent plusieurs bâtiments de son parc immobilier d'installations de panneaux photovoltaïques, telles que celles déjà réalisées sur les toitures du Stade Edmond Machtens, de la piscine Louis Namèche et de plusieurs écoles communales et immeuble de bureaux.

- **Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique :**

En ce qui concerne la gestion énergétique des bâtiments communaux (immeubles de bureaux, écoles, crèches, infrastructures sportives, immeubles de logements...), la commune poursuit ses efforts en adoptant le dispositif PLAGE (Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique) qui va lui permettre de formaliser ses pratiques en faveur de l'efficacité énergétique de ses bâtiments, d'évaluer précisément l'impact des actions envisagées et de limiter la charge de ses factures énergétique.

Ce dispositif PLAGE que la commune a adopté en 2019 se déroule en 4 phases :

- Phase d'identification (déjà validé)
- Phase de programmation (phase actuelle)
- Phase de mise en œuvre
- Phase d'évaluation

Actuellement, nous sommes en phase de programmation, et ce sur une période de 18 mois max à partir du 01/01/2021. Lors de cette phase, nous devons entre autres définir un programme d'actions sur 3 ans afin de réduire la consommation énergétique de notre parc immobilier. La stratégie prévue pour l'ensemble du parc doit permettre d'atteindre un objectif d'économie d'énergie quantifié. À ce stade du PLAGE, l'objectif (chiffres...) contraignant à atteindre n'est pas encore déterminé par Bruxelles Environnement.

Dans ce cadre, le recours à des actions telles que celles proposées par ladite structure NEOVIA pourraient être envisagé lors de la phase suivante de mise en œuvre.

Question écrite relative au point 5 de l'ordre du jour du conseil communal du 25 novembre 2020.

Madame la Bourgmestre,

Je sais très bien que ce n'est pas un projet que vous nous présenter mais plutôt d'approuver un ordre du jour de l'AG de l'IGRETEC auquel notre commune est affiliée.

Je constate que L'IPFH (Institut Provincial de Formation du Hainaut), IDEA (Intercommunale de développement économique et d'aménagement du cœur du Hainaut) et IGRTEC (Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'Etude techniques et économique) ont décidé de créer une nouvelle structure NEOVIA.

D'après ce que j'ai lu dans les documents fournis, la volonté au sein de NEOVIA serait de lancer la dynamique avec un appel à projet d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics ainsi que l'installation de bornes de rechargement au CNG slowfill pour les véhicules communaux.

L'ensemble des 57 associés communaux de l'IPFH pourront avoir recours aux services proposés par NEOVIA.

Ma question est simple : est-ce que la commune va-elle adhérer à cet objectif ? si oui, comment vous comptez mettre ça en place ? quel sera le planning et avec quel moyen ?

Je constate également dans les documents fourni que cette nouvelle structure (NEOVIA) a pour but de soutenir les villes et communes associées à développer leur autonomie énergétique en garantissant un lien étroit entre leurs productions renouvelables et leurs consommations dans une optique d'autoconsommation directe sur site ou collective via les communautés d'énergie renouvelable et ce dans une logique de circuit court énergétique.

Ma deuxième question est :

Quelle est votre stratégie énergétique et comment comptez-vous arriver à cet objectif d'autoconsommation et de logique de circuit court énergétique ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse

Hamzaoui Taoufik